

DEPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE NEUVILLE-AUX-BOIS

Plan Local d'Urbanisme

MODIFICATION SIMPLIFIEE

BORDEREAU DES PIECES

Pièce n° 1 - Note explicative

Pièce n° 2 - Pièces à substituer au P.L.U. :

2.1 - Règlement écrit

2.2 - Orientations d'aménagement et de programmation (pages 48 à 58)